Cercle Culturel du Pays de Grasse

Association Loi 1901 N° 061006592 Siège Social: 10 av. Thiers 06130 Grasse Tél : 04 92 60 42 74
Présidents d'Honneur : Jean Pierre Leleux, Sénateur, Ancien Maire de Grasse – Professeur Keith Cameron.

A la Terrasse des Arts
à CHATEAUNEUF
le mercredi 12 novembre 2014
le Cercle Culturel du Pays de Grasse vous propose
à 17h00 une conférence intitulée :

« La libération des Alpes-Maritimes; 7 juillet 44 -25 avril 45 »

par **Jean Louis PANICACCI**



Viaduc sur la Siagne à La Napoule détruit par les allemands.



Première cérémonie du Comité de Libération de Cannes (25 août 1944)



Défilé d'une section de la 1° DFL à Grasse le 8 mai 1945, pour la commémoration de la victoire

La conférence audiovisuelle s'articulera sur la projection de 70 illustrations, présentées de façon chronologique depuis le soulèvement de la haute vallée du Var (7 juillet 1944, "la république de Beuil") jusqu'à la libération tardive de Fontan dans la vallée de la Roya (25 avril 1945), soit une période de 33 semaines, cas atypique dans la libération du territoire national. Elle proposera des documents abordant les opérations militaires, certes, mais aussi des aperçus politiques (insurrection nationale, épuration, nouvelles autorités, visite du général de Gaulle le 9 avril 1945), des éléments concernant les destructions (particulièrement importantes dans le Mentonnais et la vallée de la Roya) et des données mémorielles (début du travail de mémoire), une vingtaine d'illustrations concernant l'arrondissement de Grasse.

Jean-Louis Panicacci, professeur honoraire à l'université de Nice, spécialiste de la 2° Guerre mondiale et des lieux de mémoire, est l'auteur de 120 publications parmi lesquelles L'occupation italienne du sud-est de la France, juin 1940-septembre 1943 (Rennes, PUR, 2010), En territoire occupé. Italiens et Allemands à Nice, 1942-1944 (Paris, Vendémiaire, 2012) et Les Alpes-Maritimes dans la guerre, 1939-1945 (Paris, De Borée, 2013).

Tarif : Gratuit pour les jeunes et pour les adhérents du Cercle;

Participation 6 € pour les non-adhérents

www.cercleculturelpaysgrasse.fr

VILLE DE GRASSE

AGORA CÔTE D'AZUR